

Première année

LE DOSSIER DOIT COMPRENDRE

- La fiche secrétariat complétée et signée des parents ou du tuteur légal
- Exeat du dernier établissement
- La photocopie du livret de famille (parents et enfants)
- 3 photos d'identité portant au dos : nom, prénom et classe de l'élève sur chaque photo (format 50x35)
- Le numéro de la carte cursus si vous en possédez une (ne pas envoyer de carte cursus par courrier)
- La fiche financière avec un relevé d'identité bancaire.
- 1 attestation d'assurance « responsabilité civile » du représentant légal ou de l'élève majeur pour 2016/2017
- L'attestation de réussite ASSR niveau 2
- Attestation de demande de dossier de bourses
- L'imprimé des conditions d'hébergement et l'imprimé de cession amiable de la CAF
- L'imprimé rempli et signé du droit à l'image
- L'attestation de sécurité sociale et mutuelle ou CMU pour les internes
- La fiche d'urgence, éventuellement la fiche de renseignements confidentiels et la copie du carnet de vaccination comprenant le nom de l'élève.
- La fiche concernant la prise de médicaments
- Le coupon-réponse de la charte informatique dûment signé.
- 10,00 euros** pour l'adhésion au Foyer Socio-Educatif de l'établissement
- 30,00 euros** pour les élèves internes (financement des différentes sorties dans le cadre de l'internat).
- 70,00 euros** pour l'acquisition des tenues professionnelles (commande collective faite par l'établissement). Ceci concerne uniquement les élèves de CAP petite enfance, CAP ATMFC, BAC PRO ASSP.

Espèces

Chèque (à l'ordre du FSE) portant au dos nom, prénom et classe de l'élève

AUCUN DOCUMENT NE POURRA ETRE PHOTOCOPIE AU LYCEE